

Rapport D'ACTIVITÉ 2014



Ahuillé • Argentré • Bonchamp • Châlons-du-Maine • Changé
La Chapelle-Anthénaise • Entrammes • Forcé • Laval • L'Huisserie
Louvigné • Louvigné • Montflours • Montigné-le-Brillant • Nuillé-sur-Vicoin
Parné-sur-Roc • St-Berthevin • St-Germain-le-Fouilloux
St-Jean-sur-Mayenne • Soulgé-sur-Ouette

Directeur de la publication :

Marcel Thomas

Rédaction :

Chantal de la Bretesche - Frédérique Gicquel

Réalisation : www.studioversion2.com

Impression : Imprim'Services

Crédit Photos :

©Bruneau-CDT53, ©CHLAVAL, ©Clarté-LD, ©Diabolo
©Dominique Vernier, ©Eiffage, ©H.D.53, ©Hippodrome
de Laval, Istockphoto©ferrantraite - Istockphoto©Yuri,
©J.B. Deguara, ©Kéolis, ©Kevin Rouschause,
©Laval Agglomération, ©Laval Développement,
©Laval Tourisme, ©Mayenne Tourisme, ©Mission RTNO,
©P.Greboval-CDT53, ©Prisma, ©Sogeval

SOMMAIRE

UN TERRITOIRE
des compétences

p.6

24 HEURES DANS LA VIE D'UNE FAMILLE
de l'Agglomération lavalloise

p.8

Faire de LAVAL AGGLOMÉRATION
un territoire ATTRACTIF

p.10

Aménager le territoire DURABLE
de LAVAL AGGLOMÉRATION

p.22

Faire de LAVAL AGGLOMÉRATION un territoire
de vie PLUS DYNAMIQUE ET PLUS SOLIDAIRE

p.32

Faire de Laval Agglomération
une collectivité performante

p.42

EDITO



Je suis heureux de vous présenter, conformément à la loi, le rapport d'activité de Laval Agglomération.

Incontestablement, lors de l'année écoulée, notre Communauté d'Agglomération a engagé sa transformation, grâce aux travaux sur la mutualisation et au projet de territoire, qui ont trouvé leur traduction en début d'année 2015 et qui donneront un cadre pour agir les années suivantes.

Malgré un contexte économique contraint et une forte baisse des dotations de l'État, Laval Agglomération a maintenu un haut niveau d'investissements qui caractérise son dynamisme depuis sa création. Je tiens ici à saluer l'engagement sans faille des agents de la collectivité qui participent chaque jour avec passion à ce projet collectif de développement. Fort de cette expérience commune, nous relèverons ensemble le défi de positionner le pays lavallois comme un territoire rayonnant et agréable à vivre.

Une communauté d'agglomération est la fédération de forces vives, la volonté commune d'équipes, de partenaires, et les actions menées relèvent de l'énergie et de la force de conviction d'hommes et de femmes qui œuvrent pour faire avancer leur territoire dans le bon sens.

Audace, ambition et créativité sont des mots d'ordre qui guident notre action en faveur d'un territoire qui s'engage fièrement et avec confiance sur la voie de la modernité et de l'attractivité.

Bonne lecture.

Bien cordialement à vous
François Zocchetto

François Zocchetto
Président de Laval Agglomération

UN TERRITOIRE des compétences

Avec 100 391 habitants, Laval Agglomération représente aujourd'hui 30 % de la population du département de la Mayenne, sur lequel elle exerce un rayonnement en termes d'emplois, de services, de commerces et d'animations culturelles et sportives. Sa superficie : 433 km².

La finalité de l'intercommunalité : permettre aux communes de s'associer et de mutualiser leurs moyens afin de mener à bien des projets qu'elles ne pourraient porter seules, favoriser un maillage harmonieux et un aménagement pertinent du territoire.

Les 20 communes de Laval Agglomération lui ont délégué un certain nombre de compétences, ici détaillées.

Compétences obligatoires

Développement économique

Zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, touristiques
Actions de développement
Aides directes, indirectes aux entreprises

Aménagement

Schéma de cohérence territoriale
Plan local d'urbanisme
Zones économiques
Transports urbains

Équilibre social de l'habitat

Programme local de l'habitat
Amélioration du parc immobilier d'intérêt communautaire
Garanties d'emprunts

Politique de la ville

Contrat Urbain de Cohésion Sociale
Plan local pour l'insertion et l'emploi
Prévention de la délinquance

Voiries et pistes cyclables

Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
Collecte, élimination et valorisation des déchets
Lutte contre la pollution



Compétences facultatives

choisies par Laval Agglomération

Formation, apprentissage Tourisme

Actions de développement
Gestion des équipements

Éclairage public

Espaces verts

Bois de l'Huisserie
Chemins de randonnées
Centre d'initiation à la nature au bois de l'Huisserie

Compétences optionnelles

choisies par Laval Agglomération

Équipements culturels et sportifs

Culture : Théâtre, centre d'initiation à la nature, conservatoire de rayonnement départemental de musique, lecture publique, le 6par4

Sport : piscine Saint-Nicolas, Aquabulle, Stade Francis-Le-Basser, terrain Louis Béchu, piste d'athlétisme, Centre régional d'éducation formation sport jeunesse Pierre de Coubertin, Golf de Laval et de Mayenne, centre d'entraînement des Gandonnières.





Nouvelles technologies de l'information et de la communication

Réalité Virtuelle
Ingenierium
Foirail de Laval
Incendies et secours

Enseignement supérieur et recherche

Bâtiments
Actions de développement

Gens du voyage

Structures d'accueil
Aides à la sédentarisation
Participation au schéma départemental d'accueil

Hippisme

Soutien aux courses
et hippodromes



Dates

■ 1993

Création de la Communauté de Communes du Pays de Laval qui remplace le District, le Syndicat d'études de l'Agglomération Lavalloise et le Syndicat intercommunal de l'Aménagement de Changé-Laval.

■ 1994

Montfleurs devient la 20^{ème} commune de la Communauté de communes du Pays de Laval.

■ 2001

La Communauté d'Agglomération de Laval succède à la Communauté de Communes du Pays de Laval.

■ 2002

La collectivité prend le nom de Laval Agglomération.

■ 2014

L'hôtel communautaire de Laval Agglomération est créé, 1 place du général Ferrié à Laval.

24 H DANS LA VIE D'UNE FAMILLE

de l'Agglomération lavalloise



Jérôme dépose les ordures ménagères dans le conteneur enterré à deux pas de son immeuble du Carrefour-aux-Toiles. Depuis qu'ils sont installés, il se réjouit de ne pas avoir à retenir les jours de collecte. Il y va quand il veut !

Laval Agglomération assure la collecte, l'élimination et la valorisation des déchets pour les 20 communes de notre territoire. Fin 2014, 86 conteneurs enterrés étaient installés sur l'agglomération.



Stéphanie embrasse ses garçons qui rejoignent l'école à pied alors qu'elle aussi utilise les transports urbains pour rejoindre son lieu de travail, une entreprise de carrosserie située à Saint-Berthevin. Elle se réjouit de constater que ses interlocuteurs, à l'étranger, lui envient la qualité de sa vie à Laval, particulièrement la brièveté de ses temps de trajet.

On ne les appelle pas les Bus, mais les TUL ! Ce service de Laval Agglomération propose 18 lignes régulières de transport public.

Timothée sort du collège. Cet après-midi, rendez-vous à Laval expo à Saint-Berthevin pour Le Forum de l'Enseignement Supérieur et des Métiers, histoire d'affiner sa réflexion sur les choix à faire dans son orientation à venir. Bientôt la seconde...

Laval Agglomération co-organise chaque année Le Forum de l'Enseignement Supérieur et des Métiers pour faire découvrir aux jeunes l'offre de formations disponibles en Mayenne et en région Pays de la Loire.

7h00

7h30

8h00

10h00

12h00

Jérôme part tôt au travail, puisqu'il assure l'accueil d'un hôtel récemment installé sur le parc tertiaire de la technopole aménagé par Laval Agglomération. Il se félicite d'avoir poussé les portes de la salle polyvalente de Laval, en mai dernier, et décroché cet emploi, avant même que des annonces soient publiées.



Laval Agglomération organise 2 fois/an les rendez-vous de l'emploi, sortes de jobdating pour mettre en relation les chercheurs d'emploi et les entreprises mayennaises. A chaque rendez-vous, 70 entreprises sont présentes et proposent aux quelques 2 000 visiteurs des offres d'emploi en entretien individuel de 10 minutes.

Manon se dirige vers l'IUT, elle achève sa deuxième année de génie biologique. En chemin, elle se dit qu'à son retour, elle passera par la bibliothèque rendre les livres qu'elle a empruntés et qu'elle se renseignera sur le prochain festival de BD.

L'IUT poursuit sa progression et atteint l'effectif record de 723 étudiants. Ses DUT font le plein en 2014.



Jérôme et Stéphanie vivent dans l'agglomération de Laval depuis qu'ils se sont mariés à la mairie de Changé au mois de juin 1995. Avec leurs trois enfants, Manon, Timothée et Nathan, ils vivent désormais à Laval dans un appartement en copropriété. Avec tous leurs voisins propriétaires, ils ont engagé des travaux cette année pour réduire leurs factures d'énergie et ont été aidés financièrement par Laval Agglomération.



Nathan plonge dans le bassin de la piscine Saint-Nicolas, que son club utilise pour tous ses entraînements. Il y retournera samedi après le foot sur le nouveau terrain synthétique de Bonchamp.

Laval Agglomération assure l'entretien et la gestion de plusieurs équipements culturels et sportifs sur le territoire dont la piscine St-Nicolas et le bâtiment du théâtre par exemple.



Autour d'un copieux goûter, les deux frères jouent en réseau sur internet avec le très haut débit, ils sont très performants !

Laval Agglomération a chargé un délégataire de la mise en place du très haut débit sur le territoire (pour un montant de 9,8 M€ sur 25 ans), à la fois pour les entreprises et pour les particuliers. En 2014, près de 13 500 foyers peuvent déjà choisir de s'y abonner.



13h00

13h30



16h30

20h30

Manon retrouve Hugo, son petit ami, pour déjeuner au resto U du parc tertiaire. Hugo termine son cursus d'ingénieur et il va commencer son doctorat sur Laval après un stage aux USA.

Laval Agglomération est le premier soutien du salon Laval Virtual, un salon en pleine croissance tout comme les usages dans cette filière de la réalité virtuelle et augmentée.



Jérôme et Stéphanie laissent, une fois n'est pas coutume, leurs enfants à la maison pour aller au concert au 6PAR4. Une belle pause en semaine avant le dimanche tant espéré pour une balade à vélo en famille !

Laval Agglomération a aménagé 2 liaisons cyclables en 2014. Elle aussi propriétaire du bâtiment du 6PAR4.



Faire

de LAVAL AGGLOMÉRATION

un territoire

ATTRACTIF

Favoriser l'écosystème entrepreneurial	page 12
Soutenir le développement et à la recherche, clé de voûte de l'innovation	page 14
Favoriser l'attractivité du territoire	page 16
Booster l'enseignement supérieur, moteur essentiel du territoire	page 18
Emploi : accompagner et motiver les mises en relation	page 20





FAVORISER L'ÉCOSYSTÈME entrepreneurial



La zone des Touches à la loupe

La Zone industrielle des Touches est une zone d'activités particulière. C'est tout d'abord la plus ancienne de l'agglomération, créée en 1964. Située sur les communes de Laval et de Changé, c'est également une zone d'une taille importante, puisqu'elle compte 147 hectares. Enfin, les activités qui s'y sont développées sont diversifiées : se côtoient des activités industrielles, de commerce de gros et de logistique, de l'habitat... Ces dernières années, cette zone a connu de fortes mutations. C'est pourquoi Laval Développement a décidé d'y mener une enquête - diagnostic dans le but d'envisager des actions de modernisation et éventuellement de la redensifier.

Avec plus de 90 % de questionnaires retournés et 123 entreprises participantes, ce diagnostic a permis de recueillir des informations précieuses sur cette zone encore très attractive mais vieillissante. Les priorités d'amélioration signalées par les occupants de la zone : la signalétique, l'accessibilité, le stationnement et la circulation.

L'avenir des zones d'activités, une préoccupation économique et écologique. Dans le prolongement de cette enquête, Laval Développement a proposé à son conseil d'administration de créer un groupe de réflexion autour des zones d'activités. Objectif : anticiper les besoins des entreprises pour l'aménagement des zones et la desserte en transports en commun par exemple. 15 chefs d'entreprises et élus prennent part à ce groupe, l'un des premiers de ce type en France.



Le FIPEE, accélérateur de projets

Depuis 2009, Laval Agglomération dispose d'un fonds pour soutenir les projets des entreprises du territoire, qu'il s'agisse de création d'emplois, de la réalisation d'investissements fonciers, immobiliers ou en lien direct avec l'outil productif ou le déploiement de programmes de R&D. Cet outil, c'est le FIPEE (Fonds d'Intervention Prioritaire à l'Économie et à l'Emploi).

De 2009 à 2012, les montants et le nombre de projets soutenus s'étaient stabilisés. En 2013, montants et nombres de projets avaient légèrement baissé. Les montants attribués en 2014 connaissent une légère hausse sans pour autant revenir à leur niveau de 2012. Les aides se sont portées sur des projets de création d'emplois, d'investissements mobiliers et immobiliers. Le FIPEE a également contribué à des projets d'investissements productifs importants, notamment pour l'entreprise EON Reality. En 2014, le FIPEE aura permis 97 créations d'emplois, la réalisation de 376 K€ d'investissements immobiliers et fonciers et de 10 M€ d'investissements productifs.

Les entreprises qui ont bénéficié d'un FIPEE cette année : ECOPAL, GRANDPRE USINAGE, CORNEILLE, EON REALITY, GIBAUD, COURTEILLE OUTILLAGE, VIO.



Sur le vif

LES PRÊTS D'HONNEUR INITIATIVE MAYENNE AU SERVICE DES CRÉATEURS

L'Agence de développement économique de l'agglomération, Laval Développement, instruit les dossiers Initiative Mayenne, des prêts à **0 %** à destination des créateurs ou repreneurs d'entreprise. Plus de **50** dossiers ont été étudiés par le comité de prêt qui se réunit chaque mois et les montants attribués s'élèvent à **286 K€** ce qui représente la création de **110** emplois, **4 M€** d'investissements et **3 M€** de concours bancaire.

Le saviez-vous ?

Un bureau à Montparnasse est à la disposition des entreprises adhérentes de Laval Développement pour leurs RDV ponctuels dans la capitale. **38** entreprises ont bénéficié de ces locaux en 2014 et Laval Développement a enregistré **335** réservations.

C'est durable

Les clubs de jeunes entreprises de laval Développement

Laval Développement a mis en place un rendez-vous mensuel à destination des créateurs d'entreprises accompagnés via le dispositif Initiative Mayenne. Depuis **4 ans**, c'est près de **50** chefs d'entreprises qui ont pris part à ces clubs. En 2014, **20** réunions ont eu lieu, autant d'occasions de rompre l'isolement, d'échanger et de se former.

Chiffres clés

- **54** zones d'activités sur l'Agglomération de Laval.
- **4 561** entreprises dans l'agglomération dont **113** de plus de **50** salariés (hors administrations).
- **90** hectares de disponibilités foncières à fin 2014.
- Le FIPEE a permis :
 - la création ou le maintien de **97** emplois
 - la réalisation de **376 K€** d'investissements immobiliers et fonciers
 - la réalisation de **10 M€** d'investissements productifs.





SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT clé de voûte de l'innovation

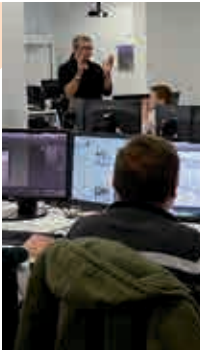


Un fonds pour soutenir la réalité virtuelle et la réalité augmentée

Le Fonds de Soutien à la R&D en « Réalité Virtuelle et Handicap » permet à Laval Agglomération de soutenir, via un appel à projets, les acteurs locaux de la Réalité Virtuelle dans leurs initiatives de R&D échappant aux dispositifs financiers régionaux et nationaux. La cinquième édition de l'opération était dotée d'une enveloppe de 100 000 €, composée de 2 volets : un volet « fonctionnement » de 75 000 € et un volet « investissement » de 25 000 €. En 2014, la commission Enseignement Supérieur et Innovation a pris la décision d'ouvrir le champ couvert par l'appel à projet. Auparavant réservé aux projets « Réalité Virtuelle et Handicap », l'appel à projet concerne désormais les projets « Réalité Virtuelle et Réalité Augmentée ».

La sélection des projets a eu lieu en juin. Parmi les 5 projets déposés, 2 ont été sélectionnés :

- Le projet « ERG-AUDIT », présenté par la start-up lavalloise « Haptique et Réalité Virtuelle », porte sur la réalisation d'une solution d'audit ergonomique des postes de travail in situ s'appuyant sur les technologies de la réalité virtuelle.
- Le projet « EmoTED » porté par l'équipe de recherches lavalloise « Présence et Innovation » de l'ENSAM doit permettre le développement d'un simulateur d'expressions et de reconnaissance d'émotions reposant sur les technologies du virtuel. Ce démonstrateur a pour objectif de favoriser l'apprentissage des émotions des enfants atteints de Troubles Envahissants du Développement (TED). Ce projet est le fruit d'un partenariat entre l'Ensam, l'équipe Ingénierie des Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain du laboratoire informatique de l'Université du Maine (LIUM) et l'association COCCI'BLEUE, association centrée sur l'accompagnement des enfants atteints de TED.



Idénergie, accélérateur de Startup Innovantes

En 2014 a eu lieu la 8^{ème} édition d'Idénergie, un accélérateur de Startup innovantes made in Laval organisé et animé par Laval Mayenne Technopole. Le but de ce dispositif est de créer des emplois sur le territoire et d'attirer des porteurs de projet de toute la France. Afin de repérer des projets intéressants pour le territoire, Laval Mayenne Technopole, Mayenne Expansion et Laval Développement participent chaque année au Salon des Entrepreneurs de Paris sous une bannière unique « Idénergie ». Un appel à projet national est ensuite lancé. Cette année, Laval Mayenne Technopole a reçu 57 candidatures.

Pour sa 8^{ème} saison, pendant une semaine nommée « Idenergie Camp », 14 entrepreneurs ont été sélectionnés et sont venus à Laval pour tester et enrichir leur idée de création d'entreprise innovante. Durant un week-end en avril, des professionnels mayennais sont venus aider les entrepreneurs en apportant leurs compétences. A l'issue de cette première phase, 8 entrepreneurs ont été sélectionnés afin de poursuivre le programme Idenergie, un accompagnement personnalisé de 8 mois, jusqu'au jury final en novembre. La soirée de remise des prix a désigné les deux lauréats des prix financiers (Idenergie 20 000 € et Prix Crédit Mutuel 10 000 €) : Monsieur Simonenko pour son projet de nouveau pont suspendu et Monsieur de Varenne pour son projet de drone marin.



ET LA RECHERCHE,



Sur le vif

LAVAL AUTOMOBILE, un colloque pour penser l'automobile de demain

Colloque réunissant une centaine de professionnels de l'automobile chaque année, Laval Automobile est devenu un rendez-vous incontournable pour la filière. Depuis 2009, cet événement est organisé par Laval Développement avec le CEMCAT, le pôle ID4CAR et l'ESTACA. L'objectif : permettre aux professionnels d'échanger et de débattre autour du futur de leur secteur d'activité. En 2014, la profession s'est réunie autour des véhicules spécifiques : ambulances, taxis, foodtrucks... Une journée riche en enseignements pour la centaine de participants !

Le saviez-vous ?

Laval Agglomération participe au financement du dispositif Initiative Mayenne Innovation aux côtés du Conseil Départemental et de la Caisse des Dépôts et des Consignations. Initiative Mayenne Innovation est un système de prêts d'honneur à 0 % (maxi 100 K€) destiné à renforcer la structure financière des jeunes entreprises innovantes. Un comité constitué des représentants des financeurs, des acteurs de l'innovation, et de chefs d'entreprises étudie les dossiers. Les projets retenus sont ensuite incubés par Laval Mayenne Technopole.

C'est durable

L'industrie du futur se prépare dans l'Agglomération

Concevoir une usine, repenser l'ergonomie des postes de travail, former les salariés... la Réalité Virtuelle peut apporter beaucoup au secteur de l'industrie. L'Agglomération s'inscrit dans une dynamique régionale « Usine du Futur » visant à accompagner la modernisation des appareils productifs de nos entreprises. Clarté, centre d'étude et de recherche sur les technologies de Réalité Virtuelle et Réalité Augmentée, propose et développe des outils en ce sens et sensibilise, via des rendez-vous réguliers, les entreprises locales, les grands groupes comme les PME et les TPE.

Chiffres clés

Le dispositif Idénergie depuis 2007 :

- 56 « startpers » accompagnés.
- 34 startups et 125 emplois créés.
- Le fonds de soutien en Réalité virtuelle a accompagné 2 projets, mobilisé 50 K€ de subvention de fonctionnement et 22 500 € de subvention d'investissement.
- 5 projets étudiés et 154 K€ de prêts débloqués en 2014 grâce au dispositif Mayenne Innovation.



FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ du territoire

Deux inaugurations emblématiques de l'attractivité économique du territoire



En 2014, deux entreprises arrivées récemment au sein de l'agglomération ont inauguré leurs nouveaux locaux : Bridor et Eon Reality. Deux implantations phares qui prouvent s'il en était besoin l'attractivité économique de notre territoire et le potentiel de l'agglomération. Comme pour tous les projets importants d'implantation, l'arrivée de ces deux entreprises a mobilisé l'ensemble des acteurs du développement économique dont Laval Développement.

Bridor, un nouveau site de production à Louverné : En 2012, Bridor, spécialiste de la production de pains et viennoiseries pour les professionnels, officialisait son choix d'implanter dans l'agglomération son nouveau site de production. En juin 2014, ce projet est arrivé à concrétisation avec l'inauguration officielle de la nouvelle usine. Site stratégique par rapport aux flux logistiques, emplacement privilégié, qualité des infrastructures ont été quelques uns des facteurs déterminants dans le choix de l'entreprise. L'accompagnement de Laval Agglomération et de ses partenaires a fait le reste...

Eon, fait souffler l'Ouest Spirit à Laval : L'installation d'Eon Reality, multinationale américaine spécialisée en Réalité Virtuelle, s'est officialisée en Octobre 2014. Le groupe Eon Reality a pris ses quartiers dans la zone de Saint Melaine et a inauguré son tout nouveau showroom, vitrine du savoir-faire technologique d'Eon Reality en Europe. L'entreprise compte recruter 65 collaborateurs dans les 3 ans à venir. Des emplois portés par le fort développement de l'entreprise à l'international. Cette implantation qui prend forme confirme la place de Laval dans le monde de la Réalité Virtuelle et les synergies possibles au plan local.



Laval Virtual 2014, une édition record et année de naissance des Laval Virtual Days

Le salon 2014 a marqué une étape importante dans l'histoire de Laval Virtual. Pour la première fois, le salon franchissait les portes de la salle polyvalente grâce à l'adjonction d'une tente de 1 200 m². De fait, la croissance du salon est forte : ce sont 128 exposants qui ont exposé à Laval Virtual - contre 108 en 2013 et 83 en 2012. 4 900 professionnels ont pu découvrir les stands, participer aux conférences scientifiques internationales, aux tables rondes, aux visites accompagnées, aux compétitions étudiantes, aux awards, etc. Entre exposants et visiteurs, ce sont plus de 40 nationalités qui sont représentées à Laval Virtual. Sous-titré les « Rencontres Internationales des Technologies et Usages du Virtuel », le salon a également pris un virage de positionnement important, davantage orienté vers les usages thématiques des technologies émergentes - de Réalité Virtuelle, Réalité Augmentée, Objets connectés, impression et scan 3D, outils d'interactivité, etc. -, que vers les technologies seules. Le grand public a également pu profiter d'un salon plus aéré, plus fluide, et 9 600 visiteurs ont ainsi afflué le samedi et le dimanche. Bref, 2014 fut un cru exceptionnel pour Laval Virtual avec une fréquentation et un nombre d'exposants record, de nouveaux sponsors comme le Crédit Agricole et des retombées média importantes. 2014 est également l'année de naissance des Laval Virtual Days, lancés en septembre à Paris. Ces journées ont pour but de mettre en relation les utilisateurs des technologies avec des experts autour de conférences, tables rondes et séances de Networking, afin de leur proposer des solutions adaptées à leur besoin, quel que soit leur secteur. Chacune des éditions comprend une thématique précise.



Sur le vif

Neoshop

Créée à Laval par Laval Mayenne Technopole, Neoshop, boutique dédiée à la vente de produits de jeunes entreprises innovantes (startups), lavalloises et françaises. Neoshop a accueilli **16 600** visiteurs au cours des **18** premiers mois et permis le lancement de **70** produits innovants. Neoshop participe aussi au rayonnement de Laval : **1^{ère}** en France et en Europe, la boutique a fait l'objet de **50** parutions presse. Plus qu'une simple vitrine commerciale, Neoshop offre aussi un accompagnement marketing.

Le saviez-vous ?

Le Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle de Laval, soutenu par Laval Agglomération à hauteur de **657 K€**, a reçu cette année près de **51 000** personnes. Il a ainsi organisé **3** grandes expositions au Musée des sciences, accueillant pour chacune d'entre elles **4 767**, **4 976** et **10 727** personnes. La fête de la science qu'il coordonne a réuni **40** projets et plus que doublé sa fréquentation par rapport à 2013 (8 285 personnes en 2014 contre 4 036 en 2013). Quant à l'animation du réseau Femmes et sciences 53, il a permis de toucher **5 500** jeunes femmes afin de les encourager à choisir des carrières scientifiques.

C'est durable

Le PDELM emprunte une nouvelle voie

Le Conseil Départemental, Laval Agglomération et leurs structures économiques, Mayenne Expansion et Laval Développement, ont entamé de nouvelles réflexions autour de l'avenir du projet de Parc de Développement Économique Laval Mayenne (PDELM). Les partenaires ont acté le raccordement du PDELM à l'autoroute grâce à la restructuration de l'aire de service de Bonchamp et ont fait le choix de mettre à profit la base travaux de la LGV de Saint-Berthevin pour en faire une plate-forme de transbordement complémentaire du PDELM. Une perspective jugée plus opportune que le projet initial de raccordement au rail à partir de la gare de la Chapelle Anthenaïse.

Chiffres clés

- Bridor a pour perspective la création de plus de **200** postes d'ici 2020. Son site de **17** hectares fabrique plus de **200** références de pains.
- **1 000 m²**, c'est la surface du showroom de l'entreprise Eon Reality.





BOOSTER L'ENSEIGNEMENT SU

moteur essentiel du territoire

Une nouvelle plateforme de recherche à l'IUT

2014 est l'année des travaux. Pour donner les moyens à la recherche de se développer sur le territoire et en accord avec ses partenaires, la Région et le Conseil Départemental de la Mayenne, l'Agglomération conduit une opération de restructuration/aménagement d'un bâtiment (ex ASEPT) dont elle est devenue propriétaire. Après achèvement des travaux, Laval Agglomération louera le bâtiment de près de 1 000 m² à l'IUT de Laval, pour une extension de ses activités de recherche en génie biologique et en informatique. Cette plateforme comprendra ainsi des laboratoires de biochimie, de biologie moléculaire, de culture cellulaire, une animalerie et un laboratoire de radioactivité pour la partie recherche biologique ainsi qu'un espace de captation vidéo/enregistrement et des bureaux pour la partie informatique. Le programme complet de travaux 1,6 M€ (dont 120 000 pour les premiers équipements) a été financé à hauteur de 473 000 € par Laval Agglomération, maître d'œuvre du projet.



Un nouveau contrat triennal de développement avec l'ESTACA Campus Ouest

Le 4^{ème} contrat de soutien a été signé en juillet 2014 entre l'École et ses partenaires institutionnels dont Laval Agglomération. L'occasion de dresser un bilan des actions menées par rapport aux objectifs du contrat et de tracer de nouvelles perspectives. Le nombre d'étudiants est en hausse régulière et les étudiants venant en « premier choix » dépassent les 70 %. L'attractivité de l'École est ainsi en progression. La formation se développe et offre ainsi en 2014 une nouvelle spécialisation « systèmes embarqués aéronautiques ». La pédagogie intègre la réalité virtuelle et le développement d'un campus numérique est expérimenté. Le recrutement d'un enseignant chercheur Habilité à la Direction de Recherche (HDR), qualifié pour l'encadrement de la recherche est majeur et permet d'accueillir des thèses (3 ont déjà été soutenues et 2 nouvelles sont engagées). Les subventions globales des partenaires publics n'ont ainsi plus vocation à assurer l'équilibre de fonctionnement de l'École mais à soutenir son action dans des domaines majeurs pour le territoire et notamment la recherche : accueil de doctorants, développement de collaborations internationales et mise en place de nouvelles formations. Laval Agglomération soutient son effort financier à hauteur de près de 300 000 € pour les trois prochaines années.



PÉRIEUR,



Sur le vif

2014 a vu le début des travaux pour l'extension et la modernisation de l'aménagement de l'unité Bâtiment du CFA de Volney sur Laval. Laval Agglomération finance les travaux à hauteur de **1,5 M€**. Ces travaux se déroulent en site occupé avec la poursuite des cours et des ateliers pour les élèves. Les travaux qui s'achèveront à l'été 2015 nécessitent donc la création d'espaces provisoires d'enseignement. Sur l'ensemble de ses sites mayennais, le CFA rassemble **1 130** apprentis et prépare **44** diplômés.

Le saviez-vous ?

Afin de simplifier le fonctionnement des contrats entre les collectivités et les **2** écoles d'ingénieurs de notre territoire (ESIA et ESTACA), les collectivités se sont organisées par convention. Ainsi Laval Agglomération soutient les deux écoles mais elle est maître d'œuvre du soutien à l'ESTACA (le département l'est pour l'ESIA). Elle verse la totalité des engagements financiers des partenaires comme le Conseil Départemental et jusqu'en 2014 de la Région. Charge à elle ensuite de récupérer les fonds de chaque collectivité selon ses engagements. Une facilité de gestion appréciable pour les **2** écoles.

C'est durable

- ESIEA : le redressement de l'école amorcé en 2012 et se confirme en 2014 avec **230** étudiants (**191** en 2012).
- Le site lavallois de l'ESTACA confirme l'attractivité de l'école avec un effectif en progression de **6,19 %**.
- L'IUT poursuit sa progression et atteint l'effectif record de **723** étudiants. Ses DUT font le plein en 2014.

Chiffres clés

- Les effectifs étudiants lavallois s'élèvent à **4 484** avec une baisse de **1 %** par rapport à 2013. Toutefois, l'évolution est très favorable, on note en effet une augmentation de **8 %** entre 2009 et 2014 et même de **42,3 %** entre 2002 et 2014.
- Les effectifs d'étudiants en formation de niveau bacs+3/4 et bac+5 augmentent de façon significative sur l'année.



EMPLOI :

accompagner et motiver les mises



Les activités du plan local pour l'insertion et l'emploi

En 2014, le plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) est resté centré sur le nécessaire accompagnement individuel dans l'emploi. Pour mener à bien ses ambitions, Laval Agglomération a obtenu en 2014 une subvention de 410 357 € de la part du Fonds Social Européen. Dans ce cadre, le PLIE s'est engagé à mettre en place un accompagnement renforcé de 220 nouvelles personnes par an pour permettre le retour à l'emploi durable de 50 % d'entre elles. En 2014, il a accompagné 710 personnes, dont 225 nouvelles. 69,3 % des personnes concernées étaient bénéficiaires des minima sociaux ; 89,7 % avaient un niveau inférieur ou égal au CAP. A la fin de l'année, cent-deux personnes avaient retrouvé un emploi durable, soit en contrat de plus de 6 mois ou CDI. 713 contrats de travail ont été signés. 378 108 € de FSE et 83 002 € de Laval Agglomération ont été engagés pour soutenir les parcours des bénéficiaires du PLIE cette année.



La première année de chantiers d'avenir

Les chantiers d'avenir sont nés en 2014 sur l'Agglomération, en étroite collaboration avec la Mission Locale. Le principe : proposer un emploi d'un an à huit jeunes en difficultés, faute de formation adaptée ou d'expérience. Concrètement, ce groupe est encadré par un chef d'équipe salarié de la collectivité. En réalisant des travaux diversifiés dans les communes de l'Agglomération, les jeunes peuvent choisir une orientation, acquérir des gestes professionnels, et comprendre les exigences d'un travail en équipe. Ceci pour trouver un emploi ou une formation qualifiante à l'issue du contrat. Chaque jeune fait l'objet d'un suivi spécifique durant l'action pour bâtir un projet professionnel et construire les étapes de son parcours. Le bilan de cette première année des chantiers d'avenir, qui concernait huit jeunes gens, est concluant. Deux ont signé des contrats de travail et deux suivent des formations qualifiantes. Trois d'entre eux ont passé leur permis de conduire, avec l'aide de Laval Agglomération. Le permis de conduire est un outil à la mobilité, à l'autonomie... et donc à l'emploi.



en relation



Sur le vif

Depuis 2007, Laval Agglomération s'est engagée dans une politique d'achat public intégrant un volet d'insertion. Pour cela, elle intègre dans ces marchés publics une clause permettant de réserver **7 %** des heures travaillées sur certains marchés, à l'embauche de publics en difficultés. Grâce à cette clause développée par une mission de l'Agglo, **10 663** heures de travail ont été réservées à des publics prioritaires en 2014. Ceci pour les marchés de travaux de Laval Agglomération, de la ville de Laval, LMA, communes de l'agglomération et les bailleurs sociaux, SNCF et le Conseil Régional. **60** personnes ont accédé à l'emploi par des clauses dans les métiers du bâtiment, des espaces verts et de l'entretien des locaux en 2014.

Le saviez-vous ?

Laval Agglomération compte cinq espaces de proximité : Saint-Berthevin, Bonchamp, Laval Pommeraias, Laval Saint-Nicolas et les Fourches. Ces espaces sont des lieux ouverts et accessibles à toutes personnes recherchant un emploi (inscrites ou non à Pôle Emploi) qui permettent : d'accéder aux outils numériques de recherche d'emploi ; d'avoir accès aux offres d'emploi du territoire ; d'obtenir des conseils sur sa recherche d'emploi ; d'être orientées vers les personnes compétentes pour traiter une problématique. **4 223** visites ont été comptabilisées en 2014 dans les **5** espaces emploi. **369** personnes ont retrouvé un emploi ou une formation.

C'est durable

Laval Agglomération a développé en lien avec le Conseil Régional et le Conseil Départemental un outil appelé « clé 2R », le dispositif deuxième chance, visant à proposer une solution de formation et d'emploi à des jeunes sortis du système scolaire sans qualification. Ce projet, porté par la MFR (Maison des Familles Rurales) de Saint-Berthevin a permis à **42** jeunes du territoire de se remettre à niveau, de travailler un projet professionnel et d'acquérir une expérience professionnelle durant les **7** mois de formation (dont la moitié en entreprise).

Chiffres clés

- **3 280** C'est le nombre de visiteurs qui ont participé aux deux rendez-vous de l'emploi en 2014. Ils ont lieu deux fois par an à Laval et mobilisent plus de **65** entreprises lors de chaque édition. Le principe de la manifestation est basé sur des rencontres directes entre des entreprises qui ont des besoins de main d'œuvre exprimés et des chercheurs d'emploi qui peuvent les rencontrer, sans filtre.
- **254 000 €** C'est le montant de marchés fournis aux structures d'insertion locales (entretiens des espaces verts, traitement des déchets, bâtiment...) par Laval Agglomération et ses partenaires en 2014.

Aménager le territoire DURABLE

de LAVAL AGGLOMÉRATION

Déchets : jeter moins, collecter mieux	page 24
Habitat : économiser toujours plus d'énergie	page 26
Nature : accompagner la découverte et préserver le territoire	page 28
Déplacements : organiser les transports en commun et les déplacements de demain	page 30



DÉCHETS : jeter moins, collecter mieux

Objectifs Grenelle : belles performances

Le premier objectif posé par les Grenelles de l'environnement était de baisser de 7 % par habitant la production d'ordures ménagères, hors déchetteries, à l'horizon 2015. L'objectif fixé de 294 kg par habitant et par an a été dépassé, un an avant l'échéance, avec une moyenne de 280,4 kg par habitant, évaluée en 2014, soit une baisse de 11,5 % depuis 2010.

Le deuxième challenge concernait le recyclage. Sur ce chapitre aussi, la performance est belle. En 2015, la barre était fixée à 45 % de recyclage des déchets ménagers et assimilés. En partant du très mauvais score de 19 % en 2010, les habitants du territoire ont là aussi réussi à précéder l'objectif d'une année, en atteignant 43,95 %, dès 2014.

Enfin, troisième objectif : réduire de 15 % l'enfouissement ou l'incinération des déchets ménagers et assimilés. Sur ce point, l'Agglo est sur les rails. Le but du Grenelle 2015 est de 27 450 tonnes ; fin 2014, elle frôlait son objectif avec 28 758,5 tonnes. Néanmoins, les efforts doivent être particulièrement soutenus dans la prévention des déchets et l'incitation des habitants pour parvenir à cet objectif.



Les efforts concluants des foyers témoins

L'Agglomération a mené au printemps 2014, une campagne auprès de foyers témoins. Grâce aux résultats obtenus, une analyse a été faite sur l'évolution des pratiques ainsi que sur l'impact des gestes de prévention appliqués lors de l'opération. Les foyers engagés ont un rôle de porte-parole et leurs témoignages permettent de mobiliser l'opinion et d'encourager la population à la réduction des déchets. Le premier mois, les foyers ont conservé leurs pratiques mais pesé leurs déchets. Les mois suivants, ils ont appliqué les gestes de prévention préconisés, comme limiter les emballages ; utiliser des sacs réutilisables ; composter leurs déchets organiques ; limiter leurs impressions...

Durant cette période, des visites de sites de traitements des déchets et des rencontres ont été organisées afin de les conforter dans leur démarche... qui a porté ses fruits ! Pour 2014, un habitant du territoire de Laval Agglomération a produit en moyenne 97,60 kg par habitant d'emballages recyclables et 190 kg par habitant d'ordures ménagères. La moyenne pour un foyer témoin a été de 69 kg par habitant d'emballages recyclables et 62 kg par habitant d'ordures ménagères !



Sur le vif

L'ensemble du territoire est collecté, soit en porte à porte, en bacs, soit en apport volontaire dans des conteneurs enterrés ou aériens de proximité. Depuis 2010, sur le territoire de l'Agglomération, **86** sites de conteneurs enterrés ont été installés. La collecte des multimatériaux est en légère baisse sur le territoire de Laval Agglomération (- 0,27 %). Les tonnages de verre dont la collecte est toujours en apport volontaire ont connu une hausse de **2,92 %**. Les tonnages de la collecte sélective ont ainsi augmenté de **54,44 %** par rapport à 2010.

Le saviez-vous ?

8 déchetteries sont à la disposition des habitants de Laval Agglomération. Des prestations ponctuelles de collecte d'encombrants et de déchets verts sur six communes sont organisées. La fréquentation sur certaines déchetteries (Entrammes, Montigné, Louvigné, Laval et Saint-Berthevin) a fortement augmenté. Avec le démarrage de la collaboration avec deux nouveaux éco-organismes pour les meubles et les déchets dangereux, à partir du 1^{er} juillet, les tonnages des encombrants (- 12,45 %), du bois (- 1,21 %) ont nettement baissé. Le tonnage des déchets toxiques pris en charge sur le marché de prestataire est également en baisse de **17,02 %**. Les dépôts dans les caissons Emmaüs sont pour leur part en hausse de **67,74 %**.


C'est durable

Les recettes 2014 de vente de matériaux (collecte sélective et déchetteries) enregistrent une progression de **+ 9,89 %** grâce aux négociations liées aux renouvellements de contrats de revente, notamment celui pour la ferraille.

Chiffres clés

- **52 004** tonnes, c'est le total des déchets produits par les habitants et collectés au travers des différents dispositifs : soit 518 kg par habitant et par an, contre 497 kg par habitant en 2013.
- **1 770,4** tonnes c'est le chiffre de la réduction des déchets en 2014 sur le territoire de l'agglomération, les « déchets évités ». Pour accompagner les habitants dans la démarche de réduction des déchets dans leur ensemble, Laval Agglomération anime, depuis 2010, un Programme local de prévention des déchets (PLPD).





HABITAT :

économiser toujours plus d'énergie

Une politique de l'habitat tournée vers les économies d'énergie

Le réseau Habitat & Développement est au service de l'amélioration de l'habitat et des conditions de vie des populations. Au cours de l'année 2014, il a dynamisé le dispositif « Ensemble, économisons nos énergies », qui avait été lancé en 2010. Pour ce faire, un gros travail d'information s'est déroulé auprès des copropriétés. Sur notre territoire, 2 700 logements sont situés dans des copropriétés construites avant 1975. En 2014, sept copropriétés ont été suivies, deux ont acté des travaux pour trois bâtiments, quatre poursuivent leur réflexion, et deux sont à réactiver.

Afin de convaincre les copropriétés, tout a été mis en place pour démontrer les déperditions de leur immeuble. Grâce à la mutualisation des fonds de la Région, de l'Etat et de l'Agglomération, les particuliers ont vu près de la moitié du coût de leurs travaux pris en charge. Quelques copropriétaires ont, en parallèle, déposé un dossier de demande d'aide financière auprès de l'Etat avec une aide complémentaire leur permettant de financer les travaux à hauteur de 80 %.



Belles économies d'énergie réalisées à la résidence de la Meslerie

La copropriété de la Meslerie a été le théâtre, en 2013, d'importants travaux de rénovation thermique. En 2014 Habitat & Développement a dressé la synthèse de cette expérience. La résidence comprend : un immeuble construit en 1964. Il est composé de trois bâtiments et soixante-douze logements : vingt-cinq propriétaires occupants et quarante-cinq logements locatifs. Laval Agglomération conduit son programme pour accompagner la rénovation thermique des immeubles de logements privés. Les aides techniques et financières investies ont permis de réduire de 45 % les dépenses d'énergie. Ceci grâce à l'isolation des murs par l'extérieur, de la toiture-terrasse. Grâce aussi à la ventilation hygro-réglable, l'installation de chaudière gaz à condensation et la fermeture des loggias.



Sur le vif

L'habitat, c'est aussi l'accueil des gens du voyage

En conformité avec le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du voyage l'Agglomération lavalloise propose **3** aires d'accueil. À Changé, l'aire du Pré de Guette peut accueillir **18** caravanes. À Saint-Berthevin, l'Églanière dispose de **22** places pour caravanes, et la Gaufrerie à Laval, ouverte en 2011 peut accueillir **50** caravanes. En plus de ces trois zones, une aire de grands passages a été aménagée zone des Bozées à Laval. Au total, pendant l'année, **173** familles ont été accueillies sur ces trois sites. En décembre 2014, la compétence police spéciale pour les gens du voyage a été transférée à Laval Agglomération, c'est-à-dire que le Président de Laval Agglomération peut prendre des arrêtés pour expulsion, en cas d'incidents.

Le saviez-vous ?

Habitat & Développement lutte désormais contre l'habitat indigne. Cette mission confiée par le Conseil Départemental afin de réaliser des diagnostics techniques et sociaux, des études de faisabilité, et d'accompagner les projets de travaux pour le compte des occupants ou des bailleurs privés. Le but est de faire cesser les situations d'habitat indigne et de précarité énergétique dans des logements occupés par des ménages en situation de fragilité sociale. En 2014, Habitat & Développement de la Mayenne a réalisé **16** visites de contrôle.

C'est durable

En 2014, **786** personnes du périmètre de Laval Agglomération ont contacté l'espace Info Energie et **484** personnes ont participé à ses diverses animations : salons, conférences, émissions de radio... **433** personnes ont contacté Habitat & Développement pour connaître les possibilités de financement. Soit une forte évolution depuis la modification de réglementation des aides de l'ANAH en juin 2013. Le « bouche à oreilles » reste la principale origine des demandes.

Chiffres clés

- **433** personnes ont contacté Habitat & Développement pour connaître les possibilités de financement de leurs travaux de rénovation énergétique, en 2014.
- **655** personnes ont reçues en 2014 sur les trois aires d'accueil destinées aux gens du voyage sur l'agglomération.



NATURE :

accompagner la découverte et préserver le territoire



Une convention signée entre l'Agglo et la Chambre d'Agriculture

Laval Agglomération et la Chambre d'Agriculture de la Mayenne ont signé une convention pour définir les objectifs de prise en compte de l'agriculture et de la maîtrise du foncier agricole, maintenir et pérenniser les exploitations existantes. Cette convention vise aussi à développer les filières courtes, la valorisation des produits locaux, du bocage et de la filière bois et la création de liens entre les agriculteurs et les citoyens. Un comité de suivi a été mis en place pour faire vivre ce partenariat.



Les actions du Centre d'Initiation à la Nature

Situé dans le bois de l'Huisserie, le Centre d'Initiation à la Nature propose des activités de découverte de notre environnement : balades généralistes ou à thème, ateliers, expositions, animations de stands sur les manifestations. Au mois de novembre 2014, les agents du CIN, détachés de l'équipe du musée des sciences, ont rejoint l'Agglomération. Les deux expositions organisées dans l'année ont reçu 3 728 visiteurs (écoles, centres de loisirs de l'Agglomération et grand public). L'exposition Plumes de nuit présentant les rapaces nocturnes, de février à mars, a reçu 1 831 personnes. Et presque 1 900 visiteurs sont partis à la découverte des Plantes et de leurs usages, en juillet et août. Autres temps forts devenus des rendez-vous pour le public, la balade au jardin du mois de juin, la fête de la science du mois d'octobre et les journées du patrimoine du mois de septembre, ont encore été l'occasion d'accueillir plus de 1 200 personnes.



Sur le vif

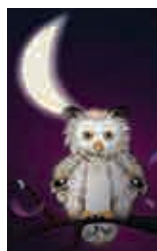
Le SCOT a été approuvé le 14 février 2014 à l'unanimité par l'ensemble des élus des **35** communes du territoire. Il fixe les orientations en matière d'aménagement et de développement durable à l'horizon 2030. Son approbation vaut obligation de mise en compatibilité de l'ensemble des PLU.

C'est durable

L'Agglomération a la volonté d'accompagner les projets de méthanisation sur le territoire. La méthanisation est le processus naturel biologique de dégradation de la matière organique en absence d'oxygène. La matière organique dégradée est principalement transformée en biogaz. Celui-ci pourrait donc être injecté dans le réseau de chaleur de la Ville de Laval ou utilisé pour produire de l'électricité et de la chaleur.

Chiffres clés

- **10 180** personnes, tout public confondu, ont profité des différentes activités du Centre Initiation Nature, en 2014. À travers **110** animations, **2 657** élèves de la maternelle à la terminale ont foulé les allées du bois de l'huissier avec le CIN.
- **2 218** personnes, ont participé aux activités du CIN dans le cadre d'activités extra-scolaires. Ce chiffre ne prend pas en compte les TAP.



DÉPLACEMENTS :

organiser les transports en commun et les déplacements de demain

Se déplacer demain dans l'agglomération

70 mn, c'est le temps qu'il faudra en 2017 pour relier Laval à Paris avec la LGV. Ce projet, porté par la Ville de Laval, est le fruit de la collaboration entre la SNCF, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et Laval Agglomération qui coordonne l'offre entre ces différents opérateurs de transports. Cet engagement se traduit par un apport financier de 4,7 M€ soit près de 20 % du coût total. Dans le cadre des réflexions sur l'élaboration de son Plan Global de Déplacement sur son territoire, Laval Agglomération intègre ce Pôle d'Échange Intermodal comme un lien important de la chaîne de déplacement. Différents moyens de transport seront disponibles et permettront la valorisation du cœur urbain de l'agglomération. Le but ? Développer l'attractivité du territoire par l'accueil de commerces, de logements, de locaux tertiaires et d'équipements publics. En 2014, le report de la passerelle est annoncé par RFF à 2017. En 2015, le bâtiment voyageur de la SNCF sera aménagé selon le planning prévu. Laval Agglomération poursuit ses objectifs pour devenir un territoire accueillant, performant, attractif et où il fait bon vivre.



Le TUL, un service à maturité

De nombreux services, une fréquentation qui se stabilise après une forte progression, le TUL arrive à maturité en cette année 2014. La politique de Laval Agglomération se recentre donc désormais sur l'amélioration de l'accessibilité des transports par tous les usagers, et sur la sécurité pour un meilleur confort. L'intérieur des bus est aménagé pour pouvoir accueillir tous types de passagers, comme les arrêts de bus qui sont financés par Laval Agglomération (cf. Chiffres clés). Concernant la sécurité, l'accent est porté sur l'installation de caméras dans 40 bus. Les images de ces caméras ne sont utilisées que si une plainte est portée à la connaissance des forces de l'ordre. La sécurité passe également par des méthodes de travail repensées et des infrastructures spécifiques pour le contrôle des véhicules, ces dernières étant mises à disposition par Laval Agglomération. De plus, un investissement dans le matériel roulant est réalisé avec l'achat de 4 nouveaux bus et la mise en accessibilité de 4 autres. La qualité d'écoute et d'attente des clients est aussi améliorée par la modernisation de la centrale de mobilité qui bénéficie désormais d'un nouveau matériel téléphonique. L'ensemble de la flotte du TUL a parcouru plus de 3,7 millions de km et transporté environ 9,5 millions de passagers, ce qui représente 94 voyages par an et par habitant pour l'année 2014. Avec 17 lignes régulières et des services spécifiques qui fonctionnent, le TUL est bien un service qui roule.



mun



Sur le vif

Avec la mise en place de Velitul, 100 vélos sont en libre-service 24h/24 et 7j/7. Pour faciliter la vie des cyclistes et des usagers de la route, des pistes cyclables sont aménagées dans toute l'agglomération et le réseau en compte déjà presque **90 km**. Avec le halage et les chemins ruraux, on atteint même **126 km** à la fin 2014. Cette année, deux liaisons supplémentaires permettent de relier Laval à Saint-Berthevin via le chemin de la Halle, et du Guesclin à la zone d'activité des Alignés pour un coût de plus de **57 K€**.

Le saviez-vous ?

Laval Agglomération a lancé en 2014 un programme important de modernisation du réseau d'éclairage public. L'objectif est de mettre aux nouvelles normes de sécurité et environnementales tous les points lumineux de l'agglomération (rues, rocade ou zones d'activités). L'investissement est de **130 K€** par an soit le même prix que la consommation en électricité de ces mêmes points lumineux. Dès cette 1^{ère} année, **150** points lumineux sont remplacés et à terme l'économie s'élèvera à **15 000 €** par an. Ce programme pluriannuel se poursuivra jusqu'en 2024.

C'est durable

Prendre le TUL est déjà un acte durable en soi. Ce geste éco-citoyen contribue au respect de l'environnement et à un meilleur cadre de vie. Les TUL respectent également l'environnement dans l'utilisation et la gestion du matériel, tournées vers l'écoresponsabilité. Le « Label Vert » qui les récompense souligne le tri sélectif des déchets, la prévention des risques de pollution accidentelle, la sécurité des salariés et le suivi administratif qui contribue à une amélioration continue du service.

Chiffres clés

L'agglomération compte **634** arrêts de bus matérialisés dont plus de **200** sont déjà mis en accessibilité et permettent un accès facilité aux personnes à mobilité réduite. En 2014, **6** arrêts supplémentaires ont été modifiés pour un budget de **46 000 €**. Ces arrêts se trouvent à St-Berthevin (4), Laval (1) et Montigné le Brillant (1). Le service HANDITUL connaît une progression importante de plus de **18 %** entre 2013 et 2014. En 2014 il enregistre **22 424** voyages, dont plus de **60 %** pour les jeunes de moins de **26 ans**. **266** clients utilisent HANDITUL dont **45 %** sont des personnes qui se déplacent en fauteuil roulant.

Faire

de

LAVAL AGGLOMÉRATION

un territoire de vie

**PLUS DYNAMIQUE
ET PLUS SOLIDAIRE**

Culture : développer les actions
et en garantir l'accès pour tous page
34

Sport : développer et entretenir les structures,
accompagner les hommes page
36

Tourisme :
valoriser nos atouts page
38

Renforcer
la Cohésion Sociale page
40



CULTURE :

développer les actions et en garantir l'accès pour tous

Une importante aide à la diffusion

Depuis neuf ans, le FACT (Fonds d'aide pour animations culturelles et touristiques) favorise la diffusion d'animations culturelles sur le territoire, dans une démarche intercommunale. En effet, ce fonds intervient sur des projets menés par au moins quatre communes. Ni la création, ni la formation ne peuvent être concernées par ce fonds. Celui-ci peut être attribué à des communes ou à des organismes à but non lucratif locaux. Lors de sa création, il permettait aux communes d'accueillir les Nuits de la Mayenne. Il n'est plus réservé aujourd'hui à ce seul festival. En 2014, le FACT a versé 56 000 € à quatre projets menés dans onze communes. Les Nuits de la Mayenne, bien sûr ; mais aussi le cinéma de plein air, le Chainon Manquant et les Estivales.



Belle évolution de la lecture publique en 2014

Cette année, la promotion de la lecture auprès des jeunes s'est écrite sur trois chapitres. L'opération Lire aux petits s'est étalée en quarante-sept séances de lecture en direction des tout-petits et de leurs familles, dans quatorze bibliothèques de l'Agglomération.

Chapitre 2 : plus de 1 000 enfants se sont impliqués dans l'attribution du prix Roman jeune. Ce qui correspond à 41 classes de 15 communes. Dans ce cadre, onze jours et demi de rencontres avec les écrivains ont été comptabilisés et 2 700 lectures.

Troisième chapitre de cette belle année : les rencontres BD de Changé. Lors de cette manifestation, l'intervention de Laval Agglomération a permis de conduire 53 enfants, Inscrits dans trois bibliothèques du secteur, sur le site du festival. Sur place, ces enfants ont été accueillis dans des ateliers spécifiques.



Sur le vif

Laval Agglomération a accompagné les élèves du cycle 3 du Conservatoire de musique et de danse à hauteur de **384 000 €** pour l'année 2014. Quarante-neuf élèves étudient à ce niveau. Vingt-six ont entre 11 et 18 ans, dix-sept, entre 19 et 30, cinq ont plus de 30 ans. Treize élèves sont des habitants de Laval Agglomération, neuf vivent dans le département de la Mayenne et trois viennent de l'extérieur.

Le saviez-vous ?

C'est l'Agglomération qui gère la structure et le bâtiment du théâtre de Laval. **60 000 €** y ont été investis au cours de l'année 2014. Laval Agglomération y a déboursé **170 000 €** en fonctionnement en 2014, ceci, sans compter le fonds de promotion du spectacle vivant. Quant à la programmation et la communication, elles sont assurées par la Ville de Laval.

C'est durable

En 2014, Laval Agglomération a acquis une scène et une tribune mobile (montant **76 000 €**). Ces structures sont destinées à être remises gratuitement aux organisateurs de spectacles par le biais des communes du territoire de l'agglomération. La gestion de la réservation est assurée au sein du Pôle Sports Culture Tourisme et la gestion de la mise à disposition par l'association Les Ondines à Changé. Pour cette première année d'utilisation, elle a déjà été montée et démontée dans presque **20** communes. Les personnes intéressées doivent faire leur demande à la mairie de la commune où est organisé le spectacle qui se chargera de la réservation auprès de l'Agglomération.

Chiffres clés

- **2,27 €**. C'est le budget par habitant alloué à l'achat de livres dans les bibliothèques de l'agglomération.
- **267 000 €**. C'est le montant de la subvention attribuée à l'association Poc-Pok, gestionnaire du 6PAR4 pour l'année 2014.
- Près de **8 000** spectateurs ont participé aux 45 concerts du 6PAR4 dont cinq soirées co-organisées avec des acteurs locaux.
- **17** artistes locaux ont bénéficié d'un passage sur la scène du 6PAR4 en 1^{ère} partie, lors d'un dispositif d'accompagnement (C'est déjà demain) ou lors de soirées dédiées.





SPORT :

développer et entretenir les struc

accompagner les hommes



Un nouveau terrain synthétique à Bonchamp

Depuis le mois de novembre 2014, les joueurs de hockey sur gazon partagent avec les footballeurs un terrain en gazon synthétique pur, flambant neuf. Ce terrain, sans lestage, est destiné en priorité à la pratique du hockey sur gazon, pour le niveau 1, l'élite ou le national. En parallèle, il peut être utilisé pour la pratique du football, notamment en hiver, quand les pelouses sont impraticables. Il est régulièrement utilisé par les clubs de football de Bonchamp, Argentré et Louvigné. La mutualisation de l'équipement fonctionne bien.

L'équipement compte six vestiaires, un local technique, deux espaces de rangement, une pièce bureau/infirmier et un sanitaire grand public. Il reste à la disposition d'autres clubs qui souhaiteraient l'utiliser. Les clubs intéressés peuvent prendre contact avec Laval Agglomération. La réalisation de l'équipement, situé rue Gauthier-de-Vaucenay, à Bonchamp a coûté 1,4 M€ environ, supportés par Laval Agglomération. Avec 23 100 € de subventions du Conseil Départemental, et 100 000 € du CNDS (Centre national pour le développement du sport).



Un plateau médico-sportif au centre hospitalier

Aujourd'hui, grâce au partenariat de toutes les collectivités locales dans le cadre d'une convention avec le CHU, la consultation de médecine du sport propose un plateau technique équipé : tapis roulant, bicyclette, ergomètre d'aviron et de canoë kayak, analyseur des gaz respiratoires, suivi électrocardiographique par télémétrie et dosage de la lactatémie... Laval Agglomération lui attribue une subvention de fonctionnement de 9 500 €. Ce plateau, géré par le CDOS (comité départemental olympique et sportif) met à la disposition du mouvement sportif, les locaux de l'hôpital de Laval, le personnel médical et une éducatrice sportive. Cette structure offre un suivi médical très « pointu » pour les sportifs. Ce plateau a permis, en 2014, la réalisation de 1 245 tests physiologiques, 165 consultations de suivi nutritionnel... En parallèle, des actions sont menées pour lutter contre le dopage. Le plateau est utilisé pour former les éducateurs et les entraîneurs... Il permet aussi le développement des parcours activités physiques et santé (PAPS) préconisés pour lutter contre certaines maladies chroniques.



tures,



Sur le vif

Les habitants du quartier le savent bien : la piscine Saint-Nicolas ouvre ses bassins dès l'aube pour les refermer bien après la tombée de la nuit. Plus de **1 000** nageurs, adhérents de sept clubs, participent à plusieurs entraînements par semaine. L'équipement de Laval Agglomération est fréquenté par **257 240** usagers et reçoit près de **60** manifestations sportives.

Le saviez-vous ?

Laval Agglomération attribue deux fonds d'aide aux sportifs : le fonds d'aide à l'événementiel sportif (FAES) et le fonds d'aide au sport de niveau national. Le FAES a été révisé et approuvé en 2014. Il vise à favoriser les manifestations sportives d'envergure nationale ou inter-régionale sur notre territoire. Le montant de cette aide dont la base est calculée sur trois tranches est plafonné à **30 000 €**. Le fonds d'aide au sport de niveau national, en cours de révision, participe aux frais de déplacement des sportifs qui participent aux championnats des fédérations françaises. En 2014, Laval Agglomération a débloqué une enveloppe de **50 000 €** pour participer à ces **2** fonds. **34** clubs du territoire en ont bénéficié.

C'est durable

Laval Agglomération assure l'entretien et la gestion de plusieurs équipements sportifs d'envergure, sur son territoire : les trois terrains synthétiques de Bonchamp, Laval et des Gandonnières ; le stade Francis-Le-Basser ; le terrain de football des Gandonnières, le stade d'athlétisme ; la piscine Saint-Nicolas ou encore le golf de Changé. La piscine Aquabulle, pour sa part, est une délégation de service public. Ces structures sont utilisées par nombre de clubs et d'associations mais sont aussi régulièrement et durablement utilisées par les établissements scolaires. Ainsi, pour exemple, près de **1 600** élèves de l'Agglomération ont bénéficié gratuitement d'un cycle de natation cette année.

Chiffres clés

- **257 240** La fréquentation de la piscine Saint-Nicolas a augmenté de **4,17 %** entre 2013 et 2014, en totalisant pour cette année **257 241** entrées.
- **72 911** c'est le nombre d'entrées (hors scolaires) dans l'univers aquatique de l'Aquabulle auxquels il faut rajouter **11 575** pour les cours de natation. Aquabulle est soutenu par Laval Agglomération à hauteur de **1,866 M€**.
- **154** c'est le nombre de consultations de suivi psychologique destinées aux sportifs, réalisées en 2014 sur le plateau médico-sportif du centre hospitalier.

TOURISME : valoriser nos atouts



Office du Tourisme : proposer et offrir une information au plus près du territoire

La mission de l'Office du Tourisme s'est poursuivie en 2014 par la mise en service d'informations pratiques, la vente de billetteries... mais aussi la commercialisation de séjours pour des groupes, l'accompagnement des entreprises pour leurs séminaires... Le but de l'Office du Tourisme est de faire travailler au maximum les prestataires du secteur. L'Office du Tourisme anime le territoire par le biais de manifestations dans les communes, comme les visites industrielles, patrimoniales ou encore les Estivales. Il gère aussi de nombreux équipements, comme le camping de Laval, la halte fluviale, l'aire pour campings-cars de Saint-Jean-sur-Mayenne... Le public est informé de ses actions et de l'agenda des manifestations qui animent le territoire grâce au site internet, qui reçoit plus de 1 000 visites par jour. Mais aussi l'appli mobile Laval Tour et le site mobile qui permettent à tout moment aux visiteurs potentiels de trouver l'information qu'ils cherchent.



Midi en France, une réussite

Cela ne vous aura pas échappé : l'émission Midi en France, les 11, 12 et 13 novembre 2014 a offert à l'ensemble de la France, un zoom exceptionnel sur notre agglomération. Laurent Boyer, ses chroniqueurs et leurs équipes de journalistes ont présenté plus de 30 reportages sur notre territoire. Les spécificités touristiques de l'agglomération ont ainsi été largement mises en avant. Echologia, le Lactopôle, les bateaux-lavoirs, la halte fluviale... ont été très bien présentés et mis en valeur. Les équipes d'Echologia et du Lactopôle se sont vues remettre le prix « Sourire de France » décernés aux personnalités les plus passionnées par leurs missions. L'Office du Tourisme s'est chargé de l'accueil des équipes de tournage et a répondu à plusieurs demandes de documentation touristique après la diffusion des émissions.



Sur le vif

Pour informer sur les objectifs d'un tel projet, sur les conditions de mise en œuvre de la ligne grande vitesse et son impact sur l'environnement, **8** visites ont été organisées durant l'année 2014. Ces visites ont été mises en place en partenariat avec le groupe Eiffage, accueillant ainsi près de **500** personnes. France 3 a d'ailleurs réalisé un reportage sur ce sujet.

Le saviez-vous ?

3 sites de notre territoire ont obtenu le label national « Accueil vélo » cette année. Il s'agit de l'Office de Tourisme, de la halte fluviale de Laval et du camping de Coupeau à Saint-Berthevin. Ce label est décerné aux sites qui réservent un accueil privilégié aux randonneurs à vélo. Ils s'engagent à donner des informations touristiques et météorologiques. Ils mettent à disposition des points d'eau et des outils pour la réparation des vélos. Les prestataires sont repérables par le logo « Accueil vélo ». Sur l'ensemble des itinéraires vélos et des régions cyclables de France, la marque se met en place progressivement. Se rendre dans un établissement « Accueil vélo » c'est aussi et bien sûr la garantie pour le touriste à vélo de se trouver à moins de **5 km** d'un itinéraire cyclable.

C'est durable

Pour découvrir le tissu économique mayennais, **42** entreprises ont participé à la 13^{ème} édition d'Industrielle Attitude. Cette opération, unique en Mayenne est organisée en partenariat avec la CCI a permis à **1 671** personnes d'accéder à la visite d'entreprises. Plus de **600** jeunes et actifs ont saisi l'unique occasion de découvrir le savoir-faire mayennais. En partenariat avec le dispositif « ouvre-boîte », **384** jeunes collégiens ont peut-être choisi leur métier... Avec **95 %** de remplissage pour l'édition 2014, Industrielle Attitude a encore envie d'aller plus loin.

Chiffres clés

- **14 656 €** C'est le chiffre d'affaires généré par l'accueil du congrès de l'association Amoma (ministère de l'agriculture), à Laval au mois de juin 2014. **168** personnes ont pu découvrir les richesses de Laval Agglomération à cette occasion.
- **415** groupes ont été accueillis par l'Office du Tourisme générant un chiffre d'affaires de **284 424 €** dont **87 000 €** pour les congrès et les séminaires.
- **395 478** C'est le nombre de visiteurs qui ont consulté le site internet www.laval-tourisme.com en 2014. En tête des pages les plus consultées par les visiteurs arrivent : Les lumières de Laval, suivies par l'agenda des manifestations et le marché de Noël.





RENFORCER la Cohésion Sociale



Le trait d'union avec les programmes de rénovation urbaine

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) de Laval Agglomération a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2014. Signé avec l'Etat, le Conseil Départemental, Pôle Emploi, la CPAM, la CAF, la chambre des métiers, la CCI, Mayenne Habitat et Méduane Habitat, il est le support d'une politique de lutte contre l'exclusion en faveur des zones urbaines où la précarité est forte. Cette politique consiste à mettre en œuvre de façon concrète des actions concertées pour l'amélioration de la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires de notre ville centre (Fourches, Pommeraies-Vignes) et Saint-Nicolas (Kellerman/Pavement). L'année 2014 a notamment permis de poursuivre un travail étroit des équipes du Contrat Urbain de Cohésion Sociale et celles du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi afin d'accompagner le projet de rénovation urbaine des Pommeraies et ainsi lier les dimensions prévention, développement de l'accès au droit, santé, réussite éducative, lien social et insertion professionnelle. Les maîtres d'ouvrages du projet de rénovation urbaine des Pommeraies ont poursuivi l'inscription des clauses d'insertion dans les marchés publics pour favoriser l'emploi des habitants les plus éloignés de l'emploi. Au total 38 actions ont ainsi été menées sur ces thématiques essentielles pour la Cohésion Sociale du territoire.




Priorité à l'insertion professionnelle des publics les plus éloignés

Réservation d'une place dans les micro-crèches à horaires atypiques, accompagnement vers l'apprentissage avec suivi post-contrat pour un maintien dans l'emploi, orientation renforcée pour des jeunes en insertion professionnelle, formations linguistiques... La lutte contre les freins à l'emploi, l'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi sont les priorités du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Laval Agglomération. Ces actions sont toujours menées en complément des actions des équipes du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). Co-piloté par l'Agglomération et l'Etat depuis juillet 2014, un plan emploi mobilise dans les zones urbaines sensibles l'ensemble des services publics de l'emploi et les acteurs de proximité. Il s'est développé cette année autour de trois axes :

- L'organisation d'un printemps des métiers permettant de faire découvrir les métiers par le geste.
- L'organisation de 4 cafés de l'emploi avec la rencontre directe avec des chefs d'entreprises locaux.
- La mise en réseau et la présence des services de l'emploi dans les quartiers via le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).



Sur le vif

Pour favoriser l'accès au droit de tous les habitants, informer, orienter notamment les habitants les plus fragiles, des permanences juridiques gratuites sont proposées dans les locaux du CUCS de Laval Agglomération et à la maison de quartier Saint-Nicolas. **374** entretiens ont eu lieu en 2014. Réfléchir à la notion de citoyenneté et au mieux vivre ensemble, la 5^{ème} édition du Défi Citoyenneté organisé par l'Education nationale en étroite collaboration avec le CUCS de Laval Agglomération a permis de sensibiliser **160** élèves de CM1/CM2 et 6^{ème} de SEGPA des quartiers de Saint-Nicolas, des Fourches et des Pommeraies.

Le saviez-vous ?

Une infirmière va au devant des personnes en situation d'isolement et de précarité identifiées par les acteurs locaux (bailleurs sociaux, Conseil Départemental...) pour leur faciliter l'accès aux soins. Certaines personnes cumulent en effet de telles difficultés qu'elles n'expriment pas de demande explicite de santé. L'infirmière les met en confiance puis grâce à un réseau de professionnels, accompagne chaque personne dans son parcours de santé. En 2014, elle a ainsi accompagné **126** personnes (75 nouvelles et 51 déjà accompagnées auparavant).

C'est durable

En 2014, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale s'est engagé dans une réflexion pour les aides aux personnes isolées et en grande précarité qui relèvent de problématique d'addictions et/ou de santé mentale. La nécessité de coordination plus forte de professionnels d'horizons divers a abouti au projet de création d'un conseil local de santé mentale inscrit dans le contrat local de santé signé en juillet 2014 entre la ville de Laval et l'ARS.

Chiffres clés

- **610** jeunes ont participé en 2014 aux chantiers Argent de poche. **20** communes de l'agglomération ont proposé **3 354** places. Laval Agglomération finance l'opération à hauteur de **60 000 €**.
- **800** jeunes ont participé en 2014 à Charivari, forum des 14-25 ans pour la recherche d'un job d'été.
- **115** enfants et leurs familles ont été pris en charge pour des parcours individualisés dans le cadre d'un programme de réussite éducative réunissant des équipes pluridisciplinaires de différentes institutions. Ce programme est financé dans le cadre du CUCS de Laval Agglomération.



Faire

de LAVAL AGGLOMÉRATION
une collectivité
PERFORMANTE

Adapter l'organisation
au service des élus et des citoyens

page
44

Optimiser les ressources humaines
de la collectivité

page
46

Le budget
de la collectivité

page
48



HÔTEL COMMUNAUTAIRE

Liberté · Égalité · Fraternité

Mairie de Saint-Denis
Rue de la République, 97400 Saint-Denis
Téléphone : 02 62 22 22 22
Fax : 02 62 22 22 22
E-mail : mairie@st-denis.re

Mairie de Saint-Paul
Rue de la République, 97400 Saint-Paul
Téléphone : 02 62 22 22 22
Fax : 02 62 22 22 22
E-mail : mairie@st-paul.re

ADAPTER L'ORGANISATION

au service des élus et des citoyens



Laval Agglomération se dote d'un projet de territoire

L'objectif a été annoncé dès 2014 par François Zocchetto, Président de Laval Agglomération : le début de mandat doit être l'occasion de réfléchir aux orientations à donner à l'action communautaire dans les prochaines années. Derrière cette approche nouvelle, plusieurs convictions : d'abord, pour garantir de l'efficacité des actions menées, il faut fixer un cap clair, affirmer des priorités, déterminer la valeur ajoutée de Laval Agglomération dans le développement de notre territoire et le bien-être de ses habitants. Ensuite, cette feuille de route répond à un objectif de transparence : dire ce que l'on va faire pour mieux rendre compte ensuite aux citoyens de ce qui a été accompli.

Pour y parvenir, une méthode participative a été retenue : les élus des communes participant aux commissions communautaires ont été invités à débattre et à arrêter collectivement les objectifs de Laval Agglomération pour le mandat. Le conseil de développement, réunissant les forces vives du territoire, a également émis un avis sur le projet qui comprend 4 axes: un territoire attractif (développement économique, emploi, enseignement supérieur, innovation...), un territoire durable (déplacements, habitat, environnement...), un territoire de vie (sport, culture, tourisme, solidarités...), gouvernance et performance (renforcement de l'intercommunalité, mutualisation, performance...).

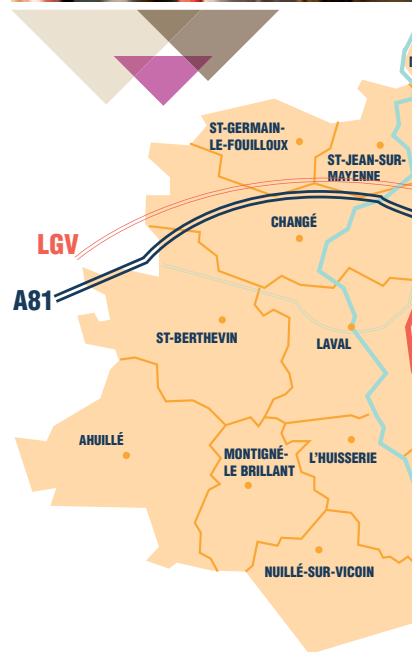
Pour en savoir plus sur le projet de territoire : www.laval-agglo.fr



Une Agglomération plus forte et plus proche

L'année 2014 a débuté par le regroupement d'une bonne partie des services communautaires sur le site du quartier Ferrié de Laval. 57 agents s'y sont installés dans un bâtiment réhabilité pour l'occasion. De quoi améliorer les conditions de travail et favoriser l'efficacité des services. Cette 1^{ère} étape en appellera d'autres, le site offrant des opportunités intéressantes en matière de regroupement de services.

Des services communautaires plus visibles, une action plus efficace qui évite les doublons, c'est aussi l'objectif de la mutualisation décidée en 2014. Les objectifs ? Renforcer les coopérations entre les communes et Laval Agglomération, développer les solidarités et partager l'expertise. Lancée en 2014, la démarche s'est appuyée sur un questionnaire à tous les maires pour connaître toutes les attentes et y apporter des réponses concrètes, mais aussi sur des ateliers entre agents des communes. Parmi les 1^{ères} concrétisations décidées fin 2014, le développement d'achats en commun pour faire des économies et éviter aux communes des procédures ou encore la création d'un service d'instruction des autorisations d'urbanisme pour répondre au désengagement de l'Etat.



Sur le vif

L'écriture du projet de territoire : de la méthode pour une ambition ! Travail en commission, participation aux ateliers, avis du conseil de développement... Une démarche ouverte et participative pour se poser les bonnes questions : quelles sont les forces et faiblesses de notre territoire, quels sont les points de vigilance et les opportunités pour l'avenir ? À quels enjeux doit-on répondre ? Quelles sont les priorités pour les prochaines années ?

Le saviez-vous ?

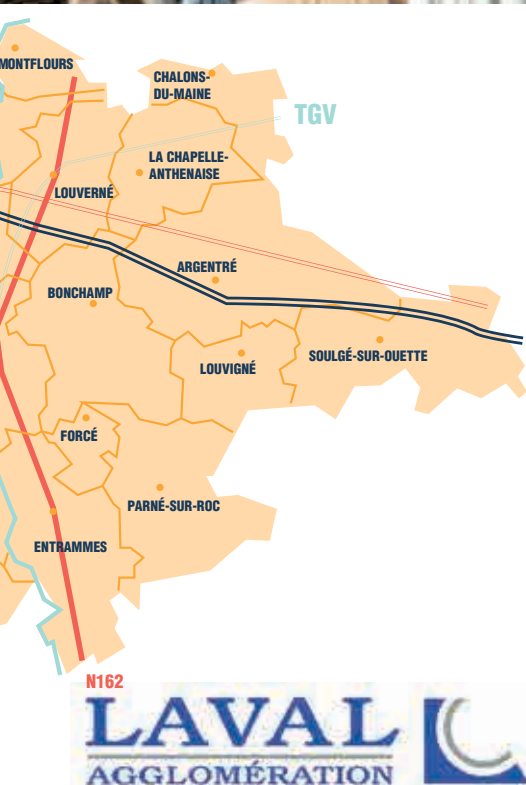
Le CODEV, c'est quoi ? Un conseil de développement qui réunit des forces vives du territoire, engagées dans différents domaines qui vont alimenter en réflexion les élus comme la protection sociale, l'économie, l'aménagement, le développement, les infrastructures, l'environnement, l'emploi, la formation, l'enseignement supérieur et l'apprentissage. Le CODEV a été installé en décembre 2014 et est présidé par Jean-Claude Mallet, qui a une longue expérience surtout dans la protection sociale.

C'est durable

Une gestion de l'eau et l'assainissement à l'échelle communautaire, c'est possible ? Fin 2014, les élus ont décidé de lancer une étude pour mesurer l'intérêt d'une gestion plus globale de ces réseaux très importants pour le territoire. Premières orientations fin 2015.

Chiffres clés

- **4** c'est le nombre d'axes du projet de territoire ; **4**, c'est aussi le nombre d'élèves administrateurs, futurs cadres des collectivités, qui ont répondu à la proposition de mission sur la mutualisation.
- **1 800** c'est le nombre moyen d'actes d'urbanisme que le service d'instruction traitera chaque année.



OPTIMISER les ressources humaines de la collectivité

Professionnalisation, démarche de mutualisation, dialogue social

La direction des ressources humaines organise le maintien et le développement des compétences de 177 agents sur des emplois permanents. 33 % d'entre eux interviennent dans les secteurs en direction des services à la population (collecte et tri des déchets, accueil des gens du voyage, espaces publics dont la gestion du bois de l'Huisserie), tandis qu'environ 41 % relèvent de la filière administrative. La collectivité se professionnalise grandement. Ainsi près de 78 % des agents ont suivi des actions de formation pour développer ou maintenir leurs compétences, dont plus de la moitié (56 %) sont des agents en catégorie C. Cette formation, stable par rapport à 2013 est de plus en plus assurée en interne. L'année 2014 a été marquée par une activité accrue du fait des réformes des catégories B et C au 1^{er} février 2014, des élections professionnelles, du développement du dialogue social, de la réorganisation des services et du début de la démarche de mutualisation qui se poursuivra sur toute l'année 2015.



C'est durable

Au sein des nombreux métiers que recouvre la collectivité, certains peuvent faire courir des risques aux agents qu'elle emploie. En 2014, la direction des ressources humaines a donc présenté au comité hygiène et sécurité un document unique d'évaluation des risques professionnels. Fruit d'un travail de recueil des informations, de visites sur sites, de réunions en groupe de travail rassemblant agents, chefs de service services et l'agent de prévention, il concerne dans un premier temps les agents qui travaillent pour la collecte des déchets, les déchetteries, la piscine ... Un travail qui se poursuivra en 2015.



Un nouveau Conseil communautaire

Le 25 avril 2014, François Zocchetto, maire de Laval est élu président du conseil communautaire de Laval Agglomération. Voici la composition du conseil communautaire, élu pour 6 ans. 66 représentants des communes siègent à ce Conseil. Chaque commune dispose d'au moins un siège, la répartition étant fonction de l'importance de la population.

32 élus pour Laval Agglomération :

4 pour Bonchamp, Changé, et Saint-Berthevin,

3 pour L'Huisserie et Louverné,

2 pour Argentré et Entrammes,

1 pour Ahuillé, Châlons-du-Maine, La Chapelle-Anthenaise, Forcé, Louvigné, Montflours, Montigné-le-Brillant, Nuillé-sur-Vicoïn, Parné-sur-Roc, Saint-Germain-le-Fouilloux, Saint-Jean-sur-Mayenne et Soulgé-sur-Ouette.



Voici les vice-présidents et leurs délégations

1^{er} vice-président : **Yannick BORDE**

Développement économique et Zones d'activités

2^{ème} vice-président : **Christian LEFORT**

Sports et culture

3^{ème} vice-président : **Samia SOULTANI-VIGNERON**

Emploi, Cohésion Sociale, « Programme de rénovation urbaine »

4^{ème} vice-président : **Gwénaél POISSON**

Cadre de vie et relations avec les partenaires institutionnels de l'habitat

5^{ème} vice-président : **Didier MARQUET**

Plan de déplacement Urbains et Aménagements cyclables

6^{ème} vice-président : **Xavier DUBOURG**

Innovation et enseignement supérieur

7^{ème} vice-président : **Denis MOUCHEL**

Aménagement et transports

8^{ème} vice-président : **Michel PEIGNER**

Politique de l'habitat

9^{ème} vice-président : **Alain GUINOISEAU**

Tourisme

10^{ème} vice-président : **Jean-Marc BOUHOURS**

Personnel et Administration générale

11^{ème} vice-président : **Marcel BLANCHET**

Monde rural et espace naturel

12^{ème} vice-président : **Bruno MAURIN**

Environnement et Gestion des déchets

13^{ème} vice-président : **Alain BOISBOUVIER**

Ressources, Finances, Contrôle de gestion, Affaires juridiques, Foncier

14^{ème} vice-président : **Jean BRAULT**

Recherche et nouvelles technologies

15^{ème} vice-président : **Bruno de LAVENERE-LUSSAN**

Commission d'appel d'offres

Voici leurs représentants des communes :

Ahuillé : **Christelle REILLON** (maire)

Argentré : **Christian LEFORT** (maire)
et **Marie-Odile ROUXEL**

Bonchamp : **Gwénaél POISSON** (maire), **Jean-Marc COIGNARD**, **Fabienne LE RIDOU**
LE TOHIC et **Isabelle OZILLE**

Châlons-du-Maine : **Loïc BROUSSEY** (maire)

Changé : **Denis MOUCHEL** (maire), **Sylvie FILHUE**,
Nathalie FOURNIER-BOUDARD,
Olivier RICHEFOU

Entrammes : **Didier MARQUET** (maire),
Nathalie CORMIER-SENCIER

Forcé : **Annette CHESNEL** (maire)

La Chapelle-Anthenaise : **Jean BRAULT** (maire)

L'Huisserie : **Jean-Marc BOUHOURS** (maire),
Loïc HOUDAYER,
Isabelle PERLEMOINE-LEPAGE

Louverné : **Alain BOISBOUVIER** (maire),
Sylvie VIELLE, **Dominique ANGOT**

Louvigné : **Christine DUBOIS** (maire)

Montflours : **Christophe CARREL** (maire)

Montigné-Le-Brillant : **Michel PEIGNER** (maire)

Nuillé-sur-Vicoïn : **Mickaël MARQUET** (maire)

Parné-sur-Roc : **Daniel GUERIN** (maire)

Saint-Berthevin : **Yannick BORDE** (maire),
Christelle ALEXANDRE,
Jean BRUNEAU, **Flora GRUAU**

Saint-Germain-Le-Fouilloux : **Marcel BLANCHET**
(maire)

Saint-Jean-sur-Mayenne : **Olivier BARRÉ** (maire)

Soulgé-sur-Ouette : **Michel ROCHERLLE** (maire)

Laval : **François ZOCCHETTO** (maire),
Samia SOULTANI-VIGNERON,
Xavier DUBOURG, **Marie-Cécile CLAVREUL**,
Alexandre LANOE, **Chantal GRANDIERE**,
Jean-Jacques PERRIN, **Danielle JOCAVIAC**,
Jacques PHELIPPOT, **Béatrice MOTTIER**,
Mickaël BUZARE, **Gwendoline GALOU**,
Alain GUINOISEAU, **Sophie LEFORT**,
Florence QUENTIN, **Didier PILLON**,
Sophie DIRSON, **Philippe HABAUT**,
Martine CHALOT, **Bruno de LAVENERE-**
LUSSAN, **Marie-Hélène PATY**,
Bruno MAURIN, **Isabelle LEROUX**,
Jean-Pierre FOUQUET,
Jean-Christophe BOYER, **Gisèle CHAUVEAU**,
Guillaume GAROT, **Marielle ROLINAT**,
Yann KIESSLING, **Isabelle BEAUDOUIN**,
Claude GOURVIL, **Jean-Christophe GRUAU**.



LE BUDGET de la collectivité

Le budget principal

I 1. Fiscalité :

Laval Agglomération a fait le choix de ne pas augmenter ses impôts en 2014

I 2. Des recettes en baisse :

Pour la première année, les recettes courantes du budget principal diminuent par rapport à 2013 (-0,9 % soit une diminution de 500 k€).

Cette diminution provient d'une baisse de la CVAE par rapport à 2013 (-8,09 % soit -728 k€) ainsi que de l'impact de la baisse des dotations versées par l'Etat (-4,3 % soit -627 k€).

Pour 2015, l'effort de Laval Agglomération se traduira par une baisse de la DGF de 1,2 M€.

I 3. Des dépenses de fonctionnement maîtrisées :

Les efforts de gestion réalisés par l'agglomération se traduisent par un maintien des charges courantes à hauteur de +0,9 % par rapport à 2013 (y compris subvention aux budgets annexes), les dépenses de la collectivité sont contenues à hauteur de 39,5 M€ (contre 39,6 M€ en 2013).

Ainsi les dépenses de personnel, hors emploi d'avenir (189 k€), sont maîtrisées et n'évoluent pas par rapport à 2013 (5,4 M€)

Les versements aux communes restent le poste de dépenses le plus important à hauteur de 18,9 M€, en hausse de 0,2 M€.

I 4. L'épargne :

Malgré une maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, les épargnes de l'agglomération diminuent en raison de la baisse des recettes.

Cependant, celles-ci restent d'un très bon niveau (supérieur à ceux connus entre 2009 et 2011 pour l'excédent brut de fonctionnement).

L'autofinancement s'élève à 4,1 M€ en 2014 contre 5,4 M€ en 2013.

I 5. la dette :

L'encours de dette du budget principal s'établit à 44,3 M€ contre 36,7 M€ en 2013. Cette évolution s'explique par le transfert de la dette d'un budget annexe au budget principal (2,7 M€) et de l'endettement nouveau pour 4,9 M€.

Le délai minimal de désendettement (représentant le temps que mettrait la collectivité à rembourser sa dette si elle y consacrait la totalité de son épargne) s'établit à 6,9 années.

I 6. Les investissements réalisés :

- Les ressources propres d'investissement ont porté l'autofinancement des investissements à hauteur de 6,3 M€.

- Les dépenses d'investissement s'élèvent à 18 M€ en 2014 en progression de 11 % par rapport à 2013 et ont financé principalement :

- la dernière tranche du réseau Très Haut Débit pour 1,9 M€,
- le terrain synthétique de Bonchamp pour 1,2 M€
- les travaux au camping du Coupeau pour 0,5 M€
- l'acquisition du scène mobile à destination des communes pour 0,1 M€
- la Virgule de Sablé pour 0,3 M€
- le PEM de la gare pour 0,5 M€
- les aides aux entreprises (FIPEE) pour 0,8 M€
- le PLH pour 2,2 M€
- le CFA Volney pour 1 M€
- l'aide à l'enseignement supérieur pour 0,8 M€
- le fonds de concours aux communes pour 0,6 M€

Les enseignements du budget consolidé

L'épargne courante consolidée de l'Agglomération, malgré une légère diminution, reste à un niveau important de 11,9 M€ (12,2 M€ en 2013).

Ce niveau s'explique par une maîtrise importante des charges consolidées (59,6 M€ en 2014 contre 59,7 M€ en 2013) alors que ses recettes consolidées diminuent également (-0,4 M€ entre 2013 et 2014).

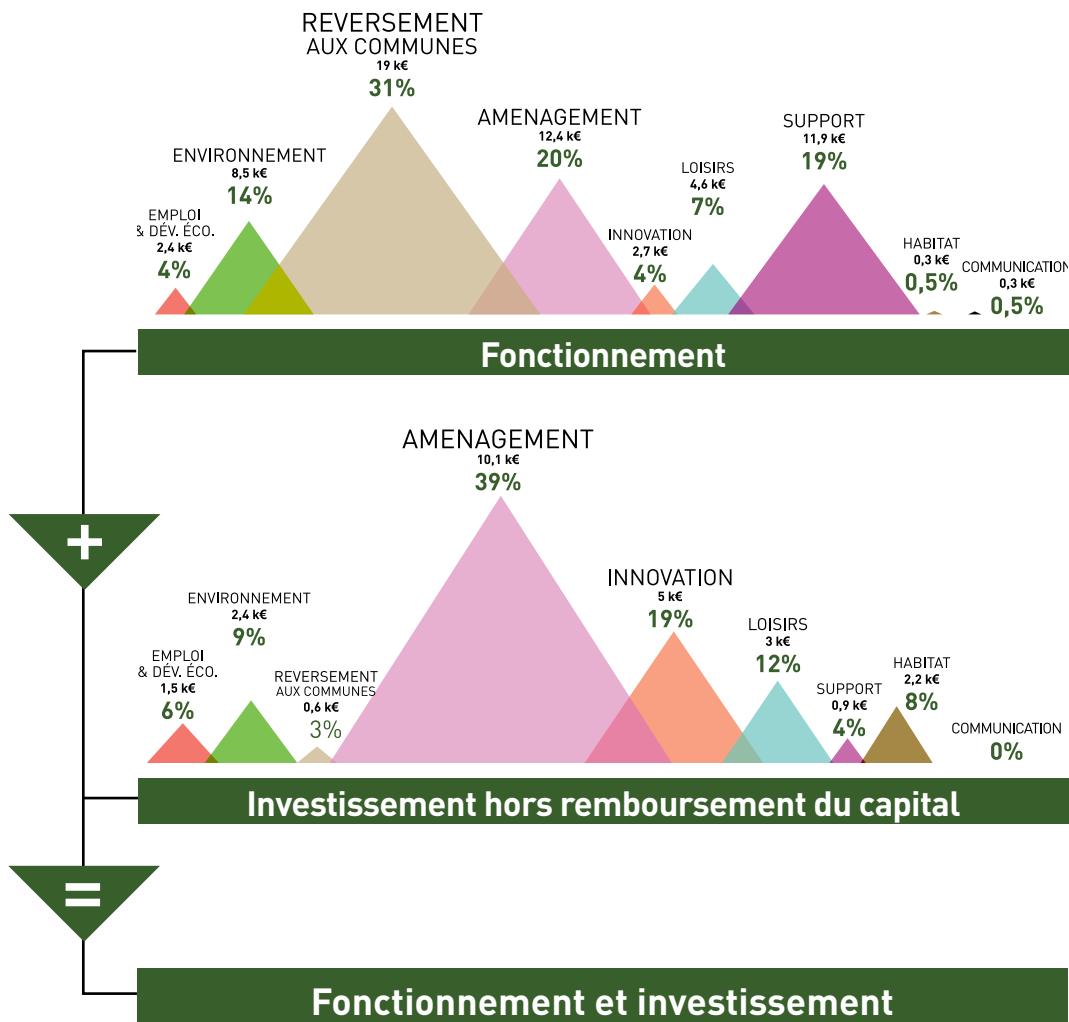
L'autofinancement de la collectivité s'établit à 3,8 M€ contre 4,8 M€.

L'investissement total cumulé est de 26,8 M€ en 2014.

La dette totale s'élève à 74,9 M€ représentant 746 / habitant.

La dette de l'agglomération est composée à 66 % par des emprunts à taux fixe, son taux moyen est de 3,09 %.

Le délai de désendettement consolidé s'élève à 8 ans.



AMENAGEMENT	22,556 k€
REVERSEMENT AUX COMMUNES <small>(AC, DSC ET FONDS DE CONCOURS)</small>	19,599 k€
SUPPORT	12,841 k€
INNOVATION	7,732 k€
LOISIRS	7,733 k€
EMPLOI & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	3,945 k€
ENVIRONNEMENT	10,917 k€
HABITAT	2,491 k€
COMMUNICATION	0,278 k€

Sur 100 € dépensés par l'Agglomération en 2014 :

- 4 € pour le développement économique
- 12 € pour l'environnement (déchets principalement)
- 22 € sont reversés aux communes
- 12 € sur les grands travaux
- 15 € sur le transport
- 9 € pour l'innovation et l'enseignement supérieur
- 9 € pour le sport le tourisme et les loisirs
- 14 € pour le fonctionnement de la structure
- 3 € en faveur de l'habitat





Laval Agglomération
1, place du Général Ferrié
CS 60809 - 53008 LAVAL Cedex
Tél. : 02 43 49 46 47 - Fax : 02 43 49 46 50
laval-agglo@agglo-laval.fr
www.agglo-laval.fr